



CONSEIL D'ADMINISTRATION

<https://comitebasnormand.club.ffbridge.fr>

Compte-rendu de la Réunion du 17 juin 2022

Présents : Bernard CHATILLON, Etiennette CHOQUETTE, Christophe DEFER, Jean-François FAUCON, Michel HOSTEING, Christian PETITJEAN, Danielle RUFA, Francis SAILLARD, Rémi ZILLER.

Absents excusés : Michel HOBEIKA, Aline MODAT.

Le président déclare la réunion ouverte à 17 h 30 et remercie les membres du Conseil d'Administration présents à cette réunion.

Approbation de la réunion du 19 Novembre 2021

Sans remarque particulière celle-ci est approuvée à l'unanimité des présents.

Exposé du travail réalisé depuis Novembre 2021

Rémi fait le point des actions de développement menées par le comité. Toujours pas de Président pour la Commission ; par contre nous avons enregistré un nouveau membre en la personne de Monsieur Philippe CATTIAUX qui représentera la commission dans le département de l'Orne. Nous reconduisons notre participation à la Foire Internationale de Caen pour laquelle nous avons obtenu les mêmes conditions financières que l'an passé, la Fédération nous apportera son aide en matériel d'image. Il nous faudra trouver des bénévoles pour assurer présence et animation durant cette manifestation qui se déroulera du 16 au 25 septembre 2022. Nous pouvons déjà compter sur Danielle RUFA ainsi que sur Jean Claude FAUVEL qui sera bientôt caennais et qui est un « Pro » de ce genre de rassemblement.

Festival International de Deauville du 21 au 29 Juillet : l'idée principale du Comité est de faire participer un maximum de joueurs Normands. Dans cette optique les Comités Haut et Bas Normands ont organisé fin Mai le Challenge des deux Comités qui s'est déroulé en simultané à Mont-Saint-Aignan et à Hérouville. La participation a été satisfaisante. Le budget du Festival paraît à ce jour équilibré, il n'en reste pas moins vrai que celui-ci est soumis à la fréquentation des différentes épreuves. Si le nombre de participants est moindre qu'espéré, les prix en espèces en seront diminués. La Fédération souhaite que 60% des droits de table soient redistribués. Deux Trophées pour les 3^{èmes} et 4^{èmes} séries ont été ajoutés, ils auront lieu en même temps que le tournoi par équipes mais probablement dans les salons de l'Hôtel Royal. Le tournoi par équipes est organisé en « poules » ce qui permettra à toutes les équipes, quel que soit leur classement de départ, de poursuivre cette épreuve dans une poule correspondant à leur niveau.

Un cocktail est prévu à la fin de chaque épreuve. C'est la remise des lots en nature qui reste encore à mieux appréhender. Christophe nous fait part d'une expérience qu'il a connue au cours du Festival de Biarritz (période COVID) où les festivaliers attendaient assis, en dégustant leur cocktail, l'appel de leur nom afin de pouvoir recevoir et choisir un lot. Cette éventualité pourrait peut-être être envisagée.

Rémi a préparé une affichette à mettre dans nos clubs précisant que la participation à une épreuve n'impliquait qu'être présent les jours et horaires mentionnés pour l'épreuve choisie. Christophe précise que très souvent dans les Festivals, un certain nombre de joueurs arrivent sans s'être préinscrits, ce qui retarde la mise en place du tournoi. Rémi nous informe que les droits de table seront réglés à la table sauf pour les joueurs Normands qui devront se faire connaître auprès d'une personne chargée de leur délivrer un ticket de participation d'un montant de 15 € par séance, ticket qui validera leur participation au tournoi choisi.

Autre élément concernant le « Développement » : l'action, initiée par la Fédération, de « Parrainage ». Les clubs ont été informés au mois de mars dernier. C'est aux Présidents de club de se rapprocher de la Fédération afin d'en bénéficier.

Les réseaux sociaux : il s'agit de Facebook et Twitter, mis en ligne par Gaël Keller. Facebook suscite un certain intérêt, présentant actuellement 200 « amis ». Twitter n'a pas du tout d'impact auprès de nos licenciés. Par contre le site Web est très souvent visité.

En résumé, nous devons nous appliquer à faire fonctionner ce qui existe le mieux possible.

Approbation du calendrier 2022-2023 des compétitions avec les sites

Etiennette rappelle que l'année a débuté avec une nouvelle directrice des compétitions : Nathalie CIERZNIAC qui a pris cette fonction en remplacement de Marina SIMON. Elle se félicite de la collaboration de Nathalie qui s'implique de façon remarquable dans cette fonction.

Comme tout le monde le sait, il y a une grosse perte nationale en licenciés et aussi de compétiteurs. Si pour l'Excellence et l'Honneur, le niveau de participation est satisfaisant, il n'en est pas de même pour la Promotion. La Fédération a décidé une réforme en profondeur des épreuves pour ce niveau. Les catégories mixte, dames et seniors sont supprimées. Reste l'open : trois compétitions par paires et deux par quatre dans la saison. Par paires, la qualification à la finale de comité se fera dans les clubs. Suivra une finale nationale organisée à Saint-Cloud par trimestre. Par quatre, la sélection se fera par poules de trois ou quatre équipes. Rémi s'inquiète sur le ressenti de cette nouvelle organisation pour les joueurs de Promotion, ne vont-ils pas se sentir « délaissés » ? Au contraire, ils seront valorisés puisqu'ils auront, plusieurs fois dans la saison, la possibilité de participer à une finale nationale. Le suivi de ces joueurs se fera en liaison avec la fédération qui les informera directement et personnellement de leur évolution dans la qualification. Cette possibilité a été rendue possible par la nomination de notre Comité en tant que Comité Pilote. Etiennette précise que les finales de comité se joueront le Samedi afin de laisser la journée du Dimanche familiale.

Cette année (saison 2022-2023) toutes les épreuves en Excellence seront réglées en ligne via le site fédéral. Pour la saison suivante il en sera de même pour les épreuves Honneur. Nous devons parvenir à avoir un minimum d'argent circulant. Christian fait part de réactions suscitées dans son club. Etiennette précise que toutes les interactions financières avec la Fédération se font désormais en ligne.

Nous avons malheureusement un véritable fiasco à regretter en ce qui concerne les Jeunes et aussi les Cadets, bien que le comité ait été représenté par quatre cadets à la finale Nationale, s'y classant dans le ventre mou. Ils ont apprécié ce séjour parisien. Francis, Nathalie et Muriel avaient envisagé une réunion début Juin pour trouver des candidats « Initiateurs » mais cette réunion a été annulée faute de « combattants ». Elle sera relancée début Septembre, l'accord avec l'Éducation Nationale et la réouverture des collèges pourraient peut-être permettre de remettre ce projet d'actualité.

Quelques modifications sont proposées et acceptées sur le calendrier des compétitions. Un calendrier spécial Promotion sera édité et envoyé aux joueurs concernés.

Présentation de la situation financière

Fin mai, les recettes s'élevaient à 143 000 € et les dépenses à 153 000 €, sachant qu'une somme de 4 000 € a déjà été passée en amortissement et qu'une subvention de 5 000 € a été allouée au Festival de Deauville.

En recettes, on compte 20% de moins comparé à la période avant Covid. Cette baisse repose essentiellement sur la faible participation des compétitions niveau Promotion.

Il faut aussi tabler sur un déficit de 10 000 € pour l'année 2022/2023.

Il est à noter que les régularisations avec l'URSSAF pour la période Covid sont à prendre en compte et qu'une somme de 3 000 € doit être provisionnée afin d'épurer ce contentieux. Nous ne devons pas oublier que les recettes du comité sont dépendantes du nombre de participations dans les compétitions, alors que les dépenses sont sensiblement identiques et maîtrisables. Nous sommes l'un des Comités où les tarifs des engagements sont parmi les plus faibles. Sans être catastrophique, cette situation déficitaire ne doit pas perdurer.

Le poste d'Animateur Pédagogique Régional

Cette fonction va prendre de plus en plus d'importance, les clubs qui n'assurent pas de cours vont se scléroser et à terme devenir une association vieillissante sans dynamisme. Le rôle de l'APR va devenir essentiel, il va devoir faire un gros travail vers ces clubs pour motiver et aussi assurer des formations d'initiateurs.

La fonction de l'APR est diversement appréhendée dans les comités. Certains comités ont une personne salariée à plein temps, d'autres reçoivent un petit défraiement et font payer leurs interventions et formations qu'ils sont amenés à prodiguer, et aussi des cas où ce poste est assuré bénévolement.

Dans notre comité il n'y a pas de rémunération pour notre APR. Francis souhaite établir un contrat de travail à Nathalie, permettant de couvrir ses différentes réunions dans ce domaine, ses prestations de formations restant rémunérées avec son statut de travailleur Indépendant. Après consultation de la Commission des Finances, il est proposé de rémunérer notre APR à hauteur de 2 000 € annuel afin d'officialiser son action auprès des clubs et aider à la mise en place d'écoles de bridge là où le besoin s'en fait sentir. Après quelques échanges cette proposition est approuvée. Ce contrat sera mis en place pour la rentrée de Septembre.

Des précisions sont données concernant l'enseignement en ligne qui peut se révéler complémentaire et favoriser ainsi le développement de l'enseignement du bridge. Christophe précise que cette formation en ligne est déjà opérationnelle pour l'arbitrage et fonctionne très bien. Une formule mixte entre la formation en ligne et en présentiel est tout à fait possible et porteuse.

Les Procédures Financières

Suite au document transmis, Jean François s'interroge sur le montant de la licence et si la part du Comité ne pourrait pas elle aussi être augmentée sensiblement. Après différents avis, nous laissons le montant de la licence à 33 €.

Sur le reste : quelques augmentations ont été votées par la Ligue : les inscriptions en DNO2-d3 et DNM2-d2 passent à 80 € et celle en DNO4-d4 à 330 €.

En ce qui concerne notre comité, la commission des finances propose de conserver les mêmes tarifs pour les engagements.

Nous espérons que la nouvelle politique fédérale concernant la catégorie Promotion ramènera cette population vers les compétitions.

La nouvelle grille des Procédures Financières n'appelant aucune autre remarque, elle est adoptée et sera envoyée aux présidents des clubs dans les meilleurs délais.

Cooptation

Suite à la démission de Patrice PELLETIER du Conseil d'Administration, Francis a contacté Monsieur Patrick CAQUOT du Club d'Agon-Coutainville qui accepterait bien volontiers de nous prêter main forte. Il sera donc le nouveau représentant des moniteurs au sein de ce Conseil.

Informations diverses.

Le prochain calendrier de nos réunions : nous aurons l'arrêt définitif des comptes début Août ; ensuite, Monsieur Patrick AUBUCHOU, notre nouveau vérificateur aux comptes, fera les vérifications d'usage et le Conseil d'Administration se prononcera sur le budget préparé par la commission des finances avant la prochaine Assemblée Générale.

Une nouvelle réunion de la Commission des Finances étant prévue fin août, celle du conseil d'administration par Zoom est fixée au vendredi 2 septembre à 18h30.

Comme tous les présents ont pu le voir, le comité s'est doté d'un Barnum qui a permis d'accueillir une centaine de personnes à l'issue de la Finale de la Coupe des Clubs le 12 Juin et qui remplira le même office « Apéritif Dînatoire » dimanche 19 à l'occasion de la finale du 1-2-3-4. Il pourra être utilisé par la suite pour d'autres soirées festives et sera à la disposition des clubs qui en feraient la demande. Il faut développer cet aspect convivial au sein de notre Comité, aspect que la période COVID a mis à mal. Cet achat a été motivé car le coût de la location s'élevait à 800 € par prestation. L'achat lui étant de 1700 €, son amortissement se faisait dès la seconde utilisation. La mise en place a été assurée par des bénévoles du club de Venoix et nous les en remercions infiniment, Pour le démontage, nous ferons appel à la société ELAN. Reste le problème du stockage. Pas de possibilité au Caen Bridge Club. Danielle ira voir les entreprises voisines, sachant qu'un garde-meubles est hors de prix.

Francis met fin à la réunion à 19h30 et invite les membres du Conseil à se retrouver autour d'une table pour dîner.

Le Président du Comité

Francis SAILLARD